

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE
ET PROFESSIONNEL**

**DIRECTION DES PROGRAMMES SCOLAIRES
ET MATERIEL DIDACTIQUE**

PROGRAMME NATIONAL

MUSIQUE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

EDIDEPS

PROGRAMME DE MUSIQUE
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

I. OBJECTIFS DU COURS DE MUSIQUE AU CYCLE D'ORIENTATION

Au niveau du cycle d'orientation, l'enseignement de la musique ne vise pas à la formation d'artistes ou de virtuose son but est de contribuer à l'éducation et à la culture de l'élève, d'éveiller et d'affiner sa sensibilité. La musique met en éveil à la fois l'esprit et le corps elle incite à l'expression individuelle ou collective, mais en la réglant. Le plaisir de chanter ou d'entendre implique une contrainte, mais d'autant plus profitable et d'autant mieux acceptée – qu'elle est faite d'ordre, de rythme, de proportion, éléments familiers en folklore africain.

L'enseignement de la musique devra donc tenir le plus grand compte des dons innés de nos élèves et de traditions qu'ils savent faire revivre, afin de sauvegarder leurs qualités de spontanéités et d'originalité.

Des exercices sont certes, indispensables à la formation de l'oreille, à la culture de la voix et à l'acquisition d'un répertoire vocal et choral choisi. Mais le professeur devra se garder d'accorder une place excessive à l'étude de la notation musicale, et de recourir aux facilités de l'enseignement théorique.

Dans les conditions actuelles, il est difficile de donner à la musique africaine sa place légitime dans le programme. Les professeurs qui en ont la possibilité n'hésiteront pas cependant à recueillir et à faire chanter les chants du folklore congolais et à encourager chez les élèves la faculté d'improvisation sur des thèmes traditionnels ; ces traditions, au témoignage des enseignants, sont restées très vivantes dans de nombreuses provinces. D toute manière, on veillera, en initiant les élèves aux normes de la musique occidentale, à ne pas tarir les sources de création musicale propre à leur peuple.

Les Comptes-rendus d'expériences ou recueils nous seront recueillis avec reconnaissance par la 5^{ème} Direction.

II. ACTIVITES METHODOLOGIQUES.

La formation de l'ouïe

Le rythme et l'intonation étant les deux composantes de l'art des sons, le professeur s'attachera à y exercer les élèves par des applications progressives fondées sur la perception auditive.

a) L'intonation.

L'éducation de l'oreille se pratiquera, au début, par des dictées phoniques orales et des exercices de solmination auxquels, plus tard, à s'ajoutera la recherche des intonation diverses à partir du diapason.

Il sera utilement fait appel à la phonomimie.

La phonomimie figure les sons par des gestes et permet de communiquer l'idée d'intonation d'une manière suggestive sans avoir recours aux signes graphiques.

La phonomimie pouvant se pratiquer de diverses manières, il est recommandé d'uniformiser la méthode en employant uniquement la forme digitale :

do 1	pouce levé
ré	pouce et index levés
mi	pouce, index et majeur levé
fa	quatre doigts levés
sol	cinq doigts levés
la	pouce et auriculaire levés
si	auriculaire levé
do 2	pouce levé en montant la main.

Assez rapidement il sera fait appel au système des appuis mentaux qui consiste à passer par les sons intermédiaires lorsque, d'une note donnée comme point de départ on cherche un autre son ? Ce procédé permet très vite aux élèves de trouver la hauteur exacte d'intonation d'un chant qu'ils connaissent pourvu qu'ils sachent le nom de la note de début de son, le la du Diapason leur soit donné.

- 3 -

Ex : Intonation recherchée : MI 1^{ère} ligne

Intonation donnée : LA du diapason

LA (son donné) ! si, do, si, la, sol, fa, mi
 ! (son recherché)
 !
 ! son intermédiaires !
 !-----!

Il importe d'appeler d'attention des élèves sur l'identité ou la différenciation des intervalles et sur l'affinité des notes attractives.

Au début de ces exercices, les sons intermédiaires seront chantés à mi-voix pour finalement être seulement pensés. Ici encore le professeur aura utilement recours à la phonimie pour faire participer avec ensemble tous les élèves de la classe à la recherche du son.

b) Le rythme.

Tant pour l'étude d'un chant que lors de la préparation d'un exercice de solmination, la lecture parlée du texte ou des notes se fera avec battements des mains afin de stimuler efficacement le sens du rythme.

L'élève s'appliquera à battre la mesure génératrice des valeurs à observer. Au demeurant, qu'il s'agisse d'un chant nouveau ou d'un exercice de lecture musicale, il faudra vaincre les difficultés rythmiques avant d'aborder l'étude des intonations.

2. La culture vocale.

Instrument mélodique par excellence, la voix humaine doit être traitée avec précaution. Si les élèves savent apprendre juste et à reproduire fidèlement, le professeur veillera aussi à leur faire acquérir une voix bien posée et naturelle.

L'éducation de la voix fera l'objet d'exercices d'émission et de phonation : ils seront réguliers, de courte durée, et de nature à favoriser la mobilité de l'appareil buccal.

Les exercices de pose de voix s'effectueront sous forme de vocalises avec des intensités allant du pianissimo au mezzo forte (étude de sons filés), en surveillant la respiration (libre jeu des poumons dans la poitrine) et la tenue (corps droit mais sans raideur, épaules effacées).

Il convient d'exiger une émission naturelle (elle doit être donnée à la fois dans la bouche et dans les fosses nasales) le souffle respiratoire discipliné (l'inspiration doit s'effectuer par le nez, l'expiration sans la moindre heurt), et veiller au passage de la voix de poitrine à la voix de tête ou de réagir contre les accoutumances vocales fâcheuses (gutturales, nasales, criardes, portamenti, dents serrées etc..).

Le professeur veillera aussi à maintenir la pose de voix « haute » de manière à réagir contre la tendance à faire baisser la tonalité (un chant commencé en DO, se terminant en SI bémol ou en LA).

Il convient de se borner, au début, à des exercices à partir du DO grave sur les secondes de la gamme majeure en montant chaque fois d'un ton pour attendre, si possible, le SOL aigu pour les filles et le FA pour les garçons, d'user, petit à petit, de tous les intervalles, majeures et mineures, de graduer sans cesse les exercices en les diversifiant afin de parvenir aux longues vocalises sur les accords de septième, de dominante et de neuvième majeure.

Il est recommandé de vocaliser sur la syllabe « MA » exiger au préalable une profonde inspiration (bouche fermée) avant d'articuler la consonne « M ». Chaque exercice sera exécuté deux fois : nazo-forte d'abord puis pianissimo. Dans les passages aigus (mi pour les filles, ré pour les garçons) substituer la voyelle « U » à la voyelle « A » afin de bien mener la voix en avant et l'empêcher de devenir criarde.

Le professeur se souviendra :

- qu'il est dangereux de prolonger un effort exceptionnel dans la force ou dans l'étendue de la tessiture sans risquer de nuire au maintien de la vitesse et à la qualité du son.
- qu'une voix fautive est presque toujours perfectible.

- 5 -

- que la voix ne peut être constamment cultivée dans toute son étendue chez les garçons, surtout en région à altitude élevée en raison des dangers de la mue.

3. SOLFÈGE ET THÉORIE MUSICALE.

La lecture musicale consistera en leçons de solfège judicieusement graduées afin d'habituer l'élève à la représentation graphique des sons, des mesures, des rythmes perçus par l'oreille.

Remarques : 1°. Il est important de ne pas associer dès l'abord la notation aux contingences d'aptitude auditive et d'aptitude vocale.

2°. Il faudra apprendre à solfier monodiquement plutôt que de s'attacher à une collective accompagnée du piano.

3°. Les élèves s'appliqueront à battre la mesure pour que leurs gestes deviennent régulateurs des durées qu'ils observent.

L'enseignement musical devant être avant tout « oral », le professeur passera très rapidement sur la théorie limitée à l'essentiel en ce qui concerne la notation des sons et des rythmes, et la formation de l'échelle des sons usités en musique. Certaines notions (détaché, couplé, etc...) s'apprennent par la pratique du chant et solfège sans qu'il soit besoin de les définir.

L'acquisition des notions théoriques indispensables apportera sans cesse sur une base sensible. Les méthodes déductive et intuitives issues directement des faits sonores engendrant avant tout les activités sensorielles et effectives, suppléant à la théorie aussi souvent que possible.

Les leçons de solfège seront invariablement décomposées en trois parties :

- 1°. Lecture rapide du nom des notes
- 2°. Lecture rythmique, sons intonation
- 3°. Lecture chantée, intonations et rythmes.

- 6 -

Associés, et ce, après avoir exigé des élèves la « battue » d'usage d'une mesure à vide.

4. LE CHANT ET CHANT D'ENSEMBLE.

Le professeur choisira les chants nouveaux parmi les modèles du genre, de valeur musicale ou genre littéraire incontestable. Il se souviendra que la tessiture vocale la plus favorable va du SI grave au SOL aigu pour les filles et de LA grave au FA aigu pour les garçons.

Au cours de l'année scolaire, une dizaine de chants au moins seront étudiés dans chaque classe. Le répertoire comprendra les catégories suivantes :

1. Chants folkloriques nationaux et étrangers.
2. Chants de jeunesse, marche simple et stylisée, musique de plein air.
3. Chants dit canons.
4. Chœurs destinés spécialement à la jeunesse, ou chœurs classiques arrangés pour la jeunesse par les meilleurs adaptateurs.
5. Chants patriotiques.

Si nous préconisons que chaque école ait son hymne ou marche, nous ne pouvons assez souhaiter que soient enseignés simultanément dans tous les établissements d'instruction, certains chants communs, par exemple :

Ode à la Joie, de Beethoven (éd. Rouart et Lerolle, Paris)
Notre Pays, de W. Lemit (éd. Rouart et Lerolle, Paris)
Jour d'amitié de F. COCKENPOT (éd. DU Seuil Paris)
Amitié, Liberté, Chant populaire (harmonisation pour
4 voix égales du G. Jossart)

Recueils de chants :

N Vents du Nord, de F. Cockenpot (éd. du Seuil, Paris)
 La route aux oiseaux, (éd. du Seuil, Paris)
 Claire-joie, de G. Darcey (presses d'Ile de France)
 Si tous les enfants de la terre mêlaient leurs voix, de P. Arma.
 La cloche sonnerai, de Bourrelier, Paris.

Le professeur consultera en outre, le catalogue des chœurs sans accompagnement des éditions Rouart, Lerolle et Cie à Paris, ainsi que les collections dirigées par César Geoffroy aux éditions du Seuil et aux Presses d'Ile de France à Paris.

Avant d'aborder l'étude musicale, le professeur n'omettra jamais de commenter le texte poétique sous forme narrative dans la mesure du possible, il en dégagera la synthèse, la portée morale, s'il y a lieu, après avoir procédé à l'explication par synonymes des termes rares ou inconnus.

Le Chant par audition ou, plus exactement par imitation se pratiquera phrase par phrase, puis suivra l'enchaînement de ces phrases ; un travail d'articulation, de ponctuation et de nuancement est indispensable.

Le maître ne craindra pas d'insister sur les passages difficiles afin de maintenir une rigueur absolue d'intonation et de rythme. Afin d'éviter les chevrotement des voix, il veillera à ce que de trop longues phrases soient coupées par des respirations : s'il y a trop de silences, des signes de respiration (virgule au-dessous du texte) indiqueront un temps de respiration rapide entre deux syllabes pour respirer rapidement.

En vue de préparer les élèves à la pratique du chant à plusieurs parties, l'étude de canons se révèle très utile.

Le chant moral en tant que moyen d'expression collective, même s'il est résuit au chant à l'unisson suppose un apprentissage, une technique pour atteindre l'unité dans l'interprétation et le respect du texte.

Tous les établissements d'enseignement devraient être dotés d'une formation chorale. Il serait souhaitable que dans toutes les écoles secondaires, les professeurs de musique consacrent une ou deux heures hebdomadaires, dans le cadre des activités parascolaires, au chant d'ensemble. La chorale ainsi formées pourrait participer aux diverses manifestations de la vie publique et ou représenter l'école.

LES AUDITIONS COMMENTEES.

Si les moyens matériels le permettent le professeur consacrera régulièrement une partie de sa leçon à l'audition d'un chef-d'œuvre de la musique, il le fera en prenant soin de parler de l'auteur et de commenter très brièvement l'œuvre en situant dans son époque et en donnant quelques explications touchant à la forme du morceau, voir à l'instrumentation.

Semblent le plus accessibles à ce niveau :

- La musique populaire et folklorique stylisées
- Les Poèmes symphoniques à caractère descriptif ou suggestif.
(Ex. La Moldeu de Emetana, l'apprenti sorcier de Dukas).

Recommandations en outre :

- Pierre et le loup, Piccolo, Saxo et Cie pour l'étude de l'instrumentation.
- Pour stimuler l'esprit d'émulation des élèves, l'audition de voix en soliste et d'ensembles vocaux.

Il conduira ainsi les élèves à la découverte du monde sonore en les mettant en présence du fait musical dont la discothèque comprendra des enregistrements de morceau symphoniques ou de méthodes à utiliser en coordination avec d'autres disciplines.

A titre d'exemple nous citons pour :

La géographie : Fantaisie Congolaise, de Jean de Middelcer, dans les stappes de l'Asie centrale, de Borodine, Rhapsodie espagnole, de Ravel, les Fontaines de Rome, de Respighi. Les Chants populaires de divers pays.

L'histoire : La Bataille de Marignon, de Mannequin, Les Troyens, de Berliog, Les deux grenadiers, de Schuman.

La littéraire : Les poésies de Baudelaire, mise en musique par Duparc, les poèmes de Haine, musique de Schubert et de Schumann, les sonnets des poètes de la Pléiade, musique de différents compositeurs.

Nous conseillons vivement de ne pas aborder les notes les trop complexes. Il nous paraît même indispensable que le professeur s'efforce de discerner les genres musicaux auxquels ses élèves sont plus sensible afin qu'en les prenant comme point de départ, qu'il puisse, progressivement amener son auditoire à des formes de plus en plus élevées.

Etant donné l'étendue du territoire, les goûts musicaux peuvent varier d'une région à l'autre mais, en général les élèves paraissent plus réceptifs à la musique du XVIIIème siècle (surtout à celle de Haendel) qu'à celle des autres époques.

Peut être y aurait-il lieu quelquefois de faire entendre de la musique populaire avant l'audition d'un œuvre stylisée inspirée du focklore.

III. PROGRAMME.

Première année.

- Notions théoriques une douzaine de séances (parties de leçons).

- 10 -

1. Les éléments constitutifs de la musique
- 2.-5. Etude des sons (notations usuelles et chiffrées, représentation phonomimiques).
6. Etude des durées (notes et silences)
7. Les mesures simples
8. Le point d'accroissement et la liaison de prolongation
9. La gamme de DO majeur (tous, demi-tons, tétracordes)
10. Le demi-ton diatonique et demi-ton chromatique (dite dièse et le bémol)
11. La formation des gammes par le tétracorde supérieur (ordre des dièses)
12. La formation des gammes par le tétracorde inférieur (ordre des bémols)
 - Formation de l'ouïe : une séance à chaque leçon
Dictées phoniques sans rythme.
 - Solfège : une séance à chaque leçon progressive dans les mesures simples.
 - Culture de la voix : une séance à chaque leçon exercice d'émission et de pose de voix.
 - Chants : au minimum, une dizaine de chants.
 - Auditions : si possible, une douzaine de séances.

DEUXIEME ANNEE.

- Notions théoriques : une dizaine de séance
1. Les mesures composées
 2. Les mesures asymétriques et à un temps
 3. Les licences rythmiques
 4. Etude complètes des intervalles (simples, renversées, redoublées, avec qualifications)
 5. Les degrés de la gamme, l'accord parfait majeur
 6. Le mode mineur, l'accord parfait mineur

- 11 -

7. Les principaux types mineurs
8. Les notes tonales et les notes modèles
9. Les signes de nuances et d'accentuation
10. Les indications de mouvements.
11. Les ornements ;
 - Formation de l'ouïe, une séance à chaque leçon
Dictée faisant usage du choretisme.
 - Solfège : une séance à chaque leçon, leçon progressive dans les mesures simples et composées.
 - Chants au minimum, une dizaine de chants
 - Auditions : Si possible une dizaine de séances.

PLAN TYPE D'UNE LECON

1. Exécution d'un chant connu	4 minutes
2. Exercices vocaux	4 minutes
3. Exercices d'intonations	4 minutes
4. Leçon de solfège	10 minutes
5. Révision rapide de la dernière notion	4 minutes
6. Etude d'une nouvelle notion ou Etude d'un chant nouveau ou audition	10 à 15 minutes
7. Révision d'un ou deux chants connus	8 minutes

IV. LA CLASSE DE MUSIQUE.

Les écoles devraient être dotées d'un local réservé uniquement au cours de musique.

La décoration de ce local doit familiariser les élèves avec le monde musical (portraits de compositeurs, reproductions de tableau, photographies d'instruments).

Le professeur y trouvera aussi les principaux instruments nécessaires à une bonne organisation de son cours, c'est-à-dire :

- 12 -

Un piano

Un tableau à portées, en plus du tableau ordinaire.

Un métronome

Un électrophone

Un discothèque

Une bibliothèque.